



En direct avec Vous!

N° 34
Février 2019

Organe officiel de l'UD CGT de Vendée
16 Bd Louis Blanc - BP 227 - 85006 LA ROCHE SUR YON Cedex
tel. 02 51 62 66 22 courriel : la.cgt.85@gmail.com

Numéro spécial

Assemblée Générale du 14 mars 2019

Édito : Toujours Mobilisés!

Face à ce rouleau compresseur que constitue la politique ultralibérale menée par Macron, les luttes se sont multipliées partout dans le pays et dans tous les secteurs, que ce soit dans le public ou dans le privé, tout au long de l'année 2018.

Toutes ces luttes ont exprimé le même rejet de la société que l'on veut nous imposer, celle de l'individualisme, des inégalités, de la précarité sans protection sociale, sans services publics garants de la solidarité et de la cohésion sociale.

Les retraités ont été de toutes les actions aux côtés des salariés en lutte, mais aussi à partir de leurs propres spécificités et sont toujours aussi déterminés comme le 31 janvier l'a encore démontré.

« Reprenez vos cadeaux » et « rendez nous notre pouvoir d'achat » avons-nous exigé ce 31 janvier qui a tout de suite été suivi du 5 février où dans plus de 200 villes de France, près de trois cent mille manifestants, actifs,

retraités - que leurs gilets soient rouges ou jaunes - ont exprimé leurs revendications communes : l'augmentation du SMIC, des salaires et des pensions, pour plus de justice sociale et fiscale, ainsi que pour le développement des services publics.

Il s'agit aujourd'hui, non seulement de poursuivre ces actions mais, surtout, de les amplifier en nous appuyant sur tous ces mouvements de contestation qui parcourent le pays. En multipliant les rencontres avec les retraités dans les lieux de vie, en prenant le temps d'écouter, d'échanger et de convaincre. En particulier de la nécessité de renforcer le syndicalisme CGT Retraités, pour être plus nombreux et donc plus forts!

C'est de ça aussi dont nous voulons débattre à l'occasion de notre assemblée générale.

Alors! Rendez vous le 14 mars!

Richard ROUGER

Repères Revendicatifs

Ne plus pouvoir vivre de son salaire et de sa pension, reporter à plus tard certains soins, être contraints de réduire ses achats quotidiens de consommation courante : alimentation - chauffage - carburant... de choisir entre se nourrir et des activités de loisirs, craindre pour son avenir, celui de ses enfants et petits enfants parce qu'une minorité s'accapare les richesses produites, n'est plus supportable ni acceptable.

Depuis des mois, et même des années, nous menons le combat pour le pouvoir d'achat, la santé, le maintien et le développement des services publics de proximité notamment.

Les travaux de notre Assemblée Générale vont donc se dérouler dans le cadre d'une activité revendicative importante, inédite. Pas seulement pour s'opposer aux conséquences des politiques régressives du gouvernement, pour exiger le droit de vivre cette partie de notre vie, la retraite, le plus dignement possible.

POUVOIR D'ACHAT :

- Concrètement nous exigeons:
 - ✚ l'annulation de la hausse de la CSG **pour tous les retraités.**
 - ✚ la revalorisation des pensions conformément au code de la Sécurité Sociale, à la hauteur de l'inflation: 1,7% pour 2018.
 - ✚ le retour à l'indexation sur les salaires, avec un minimum de retraite et de pension **au niveau du SMIC** revendiqué par la CGT
 - ✚ une augmentation immédiate de 300€ de plus par mois en guise de rattrapage des pertes subies.
 - ✚ le maintien du régime de retraite solidaire par répartition, et de la pension de réversion selon les modes de calcul actuels.

PROTECTION SOCIALE :

Les questions de **PROTECTION SOCIALE** sont également au cœur de nos préoccupations. Elles le sont d'autant plus que la Sécurité Sociale devient une variable d'ajustement du Budget de l'Etat. C'est le résultat de la fiscalisation progressive de la Sécurité Sociale et des exonérations accordées au patronat.

Nous revendiquons:

- ✚ la transformation en profondeur du financement de la Sécurité Sociale, qui doit reposer à nouveau sur les cotisations sociales assises sur le salaire socialisé, un système solidaire basé sur son principe fondateur: « **chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins** ».
- ✚ la suppression des exonérations de cotisations patronales
- ✚ la mise à contribution des revenus financiers des entreprises.

- ✚ un droit à compensation de la perte d'autonomie assuré à 100% par la Sécurité Sociale

SERVICES PUBLICS :

Réforme après réforme, la politique de dérèglementations mise en œuvre par Macron et son gouvernement touche tous les secteurs : Santé - Education - Formation - Recherche - Culture - Justice - Logement - Energie - Environnement mais aussi Finances Publiques - Poste - Transport (SNCF - Autoroutes - Aéroports ...) ...

Ces réformes vont à l'encontre de la réponse aux besoins de la population et privent les services publics des moyens de financement nécessaires à leur développement. La raison d'être des services publics est la satisfaction de l'intérêt général, la promotion des biens communs, le développement humain durable et la recherche du progrès social.

Nous revendiquons:

- ✚ l'arrêt des privatisations,
- ✚ l'égalité d'accès et de traitement de tous les usagers,
- ✚ la continuité de fonctionnement permanent sur l'ensemble du territoire,
- ✚ le financement pour assurer en permanence les infrastructures, l'organisation et les emplois stables et qualifiés nécessaires.

FISCALITE :

Une réforme profonde de la fiscalité est, à tous ces égards, nécessaire.

Nous revendiquons:

- ✚ de redonner à l'impôt sur le revenu toute sa place, sous la forme d'un impôt progressif,
- ✚ de réduire les taux de TVA, impôt injuste acquitté par tous les contribuables indépendamment de leur niveau de revenu et de leur capacité contributive,
- ✚ le rétablissement de la demi-part pour les personnes seules,
- ✚ de faire de l'impôt sur les sociétés un outil tourné vers l'efficacité économique
- ✚ la suppression du CICE,
- ✚ l'éradication de la fraude fiscale et de l'évasion fiscale entre autres,
- ✚ **le rétablissement de l'impôt sur la fortune et de la taxation des dividendes.**

Autant de revendications qui seront donc au cœur des débats de notre Assemblée Générale et qui feront "l'ossature" de la "Plate Forme Revendicative" que la prochaine direction de l'USR sera chargée d'actualiser.

Ordre du jour :

8h30 : Accueil des participants

Café - Brioche

9h00 : Rapport d'activité

Débat

11h00 : pause

11h 15 : Reprise du débat : la syndicalisation

12h30 : Apéritif et repas

14h00 : Rapport financier

14h45 : Modification des statuts

15h30 : Élection de la CE et de la CFC

16h00 : Conclusions

Pour vous rendre à la salle des anciennes écuries, rue Newton à La Roche sur Yon



Quelques actions en images

16 février 2017 : rassemblement devant l'ARS



Quelques actions en images (suite)

30 Mars 2017



15 Mars 2018



10 Septembre 2018



18 Octobre 2018



31 Janvier 2019 : 200 manifestants malgré la pluie



LSR 85 - Loisirs et Solidarité des Retraités Vendée

Notre association départementale a tenu son Assemblée Générale, lundi 21 janvier à la Roche sur Yon. 42 camarades et amis participaient à celle-ci.

Occasion de faire le bilan de l'année passée, cette AG a constatée une participation moyenne plus importante aux initiatives proposées et a tracer le programme indicatif (celui-ci sera ajusté en cours d'année et les informations données régulièrement aux adhérents) pour 2019 (voir ci-dessous).

Nous avons aussi fait le bilan de la mise en place du nouveau système de cotisations. Et encouragé par les premiers résultats avons décidé de poursuivre avec une nouvelle étape. Vous trouverez dans ce journal le bulletin d'adhésion à LSR 85 pour 2019.

Nous souhaitons poursuivre un double objectif ; faciliter l'adhésion du plus grand nombre et mieux organiser la solidarité dans la conduite de notre activité. **C'est la pratique de ce début de mise en place au cours de l'année 2018 qui nous permet cette nouvelle étape.** L'idée est de construire - à partir d'une cotisation de base la plus modeste possible avec la possibilité pour ceux qui le peuvent et le veulent de faire plus sous forme de don - un dispositif solidaire au bénéfice de l'ensemble des adhérents.

L'AG a élu le conseil d'administration de l'association. Les membres de celui-ci sont à votre disposition pour vous informer

N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux :

BOILEVE Guy - BRIFFAUD Maryse - CHAGNY Michel - COTILLON Claudine - COTILLON Jean-Paul - DELAIRE Marietta - GIRAUDET Marie-Reine - GUIBERT Alain - GUIBERT Lisiane - PLAIRE Yves - PRIGNOT Marie-Claire - ROUGER Françoise. TALAVERRA Pascale

Programme d'initiatives pour 2019:

- 21 février : après-midi débat carnet de voyage en Inde
- _Mars : visite d'une boulangerie à Beauvoir sur Mer et ballade en bord de mer
- _Avril : visite de Nantes ou du centre d'aiguillage SNCF de Nantes
- _Mai : visite de la conserverie Gendreau à St Gilles Croix de Vie
- 14 Juin : visite de la retenue d'eau à l'Orbrie
- _Juillet : promenade dans le bocage (St Michel Mont Mercure)
- _Août : Saint Georges de Pointindoux
- 24 Septembre : Vouvant organisé par nos amis de Fontenay (musée de la résistance)
- _Octobre : visite Serta (sous réserve de possibilités)
- _Novembre : visite et dégustation dans une cave
- _Décembre : pot au feu

Réflexion pour relancer l'idée de l'expo sous une autre forme

Adhésion à LSR 85 et financement de l'activité locale et nationale 2019

Nom _____ Prénom _____

Adresse postale _____

Adresse électronique

Téléphone Portable

Cotisation : une personne 20 €

un couple 30 €

Nom (conjoint) _____ Prénom _____

Personne vivant seule 10 €

Abonnement à Présence

5 numéros annuels 5,50 €

Carte VLT 2,00 €

Cotisation supplémentaire de solidarité volontaire (faire un chèque à part)

DON (pouvant bénéficier de réduction d'impôt (1))

30 € (1) 20 € de réduction d'impôt

50 € (1) 33 € de réduction d'impôt

100 € (1) 66 € de réduction d'impôt

autre somme

(1) réduction d'impôt égale à 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable

à retourner à :

LSR - Bourse du travail - 16 Bd Louis Blanc - BP 227 - 85006 LA ROCHE SUR YON CEDEX



**Le pouvoir
d'agir
ensemble sur
l'essentiel.**

Crédit photo : AGE / Photonostop

En santé, la Macif s'engage pour favoriser l'accès aux soins à tous.

En plaçant la santé au cœur de sa vision mutualiste, la Macif défend un accès aux soins sans sélection médicale et sans garanties gadget. Être adhérent d'un contrat santé de la Macif, c'est disposer d'une couverture complète et accessible.

Particuliers, professionnels, petites et grandes entreprises, si vous partagez les mêmes valeurs, rejoignez-nous !

Plus d'information sur macif.fr



Essentiel pour moi



Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles relevant du Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française ou par des institutions de prévoyance régies par le Livre XI du code de la sécurité sociale.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.